

Le petit Journal de Sainte Marie

VIVRE MIEUX DE PORT-NOTRE-DAME
AUX GRENETTES

Edito



«L'été...»

Pendant près de deux mois, notre village passe de 3 110 habitants à 12 000...

Deux mois très attendus : pour beaucoup, travail intense, pour un grand nombre, vacances méritées.

Deux mois et des emplois du temps bien différents.

Deux mois où il faut, plus qu'à aucun autre moment de l'année, vivre ENSEMBLE, actifs et vacanciers, jeunes et moins jeunes.

Deux mois pendant lesquels nous devons rester attentifs à nos voisins plus âgés, ou malades, aux enfants qui ne partiront pas en vacances. Soyons SOLIDAIRES.

Deux mois où, forcément, les problèmes de stationnement, de circulation entre piétons, cyclistes et automobilistes sont tendus. Sachons garder le sourire, être patients et RESPECTUEUX.

Deux mois pour des balades, à pied ou en vélo, tôt le matin ou en fin de journée, pour apprécier le calme et la quiétude de notre village et son ENVIRONNEMENT NATUREL et PRESERVE.

Deux mois de rencontres enrichissantes, deux mois de festivités à PARTAGER.

Bel été à toutes et tous.

Gisèle VERGNON
Maire de Sainte-Marie de Ré

Flash Infos

Le SCOT ou Schéma Cohérence Territoriale fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de l'île de Ré. Pour toute information un ESPACE SCOT a été aménagé en mairie et un dossier de concertation est mis à la disposition des maritais.

Le SMVM Schéma de Mise en Valeur de la Mer fixera les orientations fondamentales de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral et sera soumis au préfet pour accord avant l'arrêt du projet dans le SCOT.

Modification du Plan d'Occupation des Sols

Le POS actuel a été élaboré en 1995, depuis cette date de nombreuses modifications ont été apportées. Le projet de la modification N°5 est en cours. L'enquête publique a lieu du 15 juillet au 18 août prochain. Le commissaire enquêteur recevra en mairie : le 24 juillet de 16h à 19h, le 6 août de 9h à 11h, le 18 août de 14h à 16h. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

FOCUS

Loisirs, animations : les nouveautés...

Sainte-Marie de Ré, classée station de tourisme depuis février dernier, se devait d'améliorer et diversifier son offre de loisirs et d'animations.

- Le Parc de Montamer offre désormais de nouveaux jeux aux très jeunes enfants, une pyramide arrive début août pour les plus grands, des balades à dos de poneys sont prévues pendant la saison. Pour les adolescents et adultes, le terrain de beach-volley a été remis en état.

- Les courts de tennis sont maintenant rénovés, un gazon synthétique permet un jeu confortable et rapidement praticable après une averse.

- Les amateurs de randonnées ne sont pas oubliés, un nouveau circuit balisé, vous permet dorénavant de parcourir le littoral, mais aussi la campagne, les vignes et la forêt.

- Une nouvelle visite guidée vous conduit dans les venelles, à la découverte du petit patrimoine bâti communal.

- La Médiathèque, ouverte désormais tout l'été, vous propose aussi des nouveautés : stages informatique d'une semaine et ateliers ludothèque en soirée.

Enfin, de nouvelles animations, marchés fermiers et séances de cinéma en plein air compléteront les festivités traditionnelles.



ACTUALITES

Environnement

Nettoyage des plages renforcé l'été

Le 9 mai 2009, sous l'égide du Phare de Ré, une grande opération «nettoyage des plages» a eu lieu sur le littoral de l'île de Ré. Cette opération qui a mobilisé de nombreux bénévoles de diverses associations et des citoyens volontaires et responsables, a permis de récupérer 500 kgs de déchets divers sur les 7 kms de rivages de Sainte-Marie.

Notre commune est très impliquée dans le maintien en bon état de propreté de ses rivages, et ce toute l'année. Désormais, pour la période estivale, de juin à fin août, nous avons renforcé le nettoyage des plages avec le concours de :

- l'association La Verdinière : ramassage manuel les lundis, mardis, mercredis, jeudis.
- la Brigade Verte : ramassage manuel tous les jeudis.
- les employés municipaux : ratissage et ramassage en tracteur, suivant les marées, au moins une fois par semaine.

Nous rappelons que :

- les chiens sont interdits sur les plages du 15 juin au 15 septembre.
- les feux sont interdits sur le rivage et il est fortement conseillé aux fumeurs de récupérer leurs mégots afin de ne pas polluer les lieux (pensez aux cendriers en carton).

Broyage des végétaux : une solution

Dans sa recherche de solutions alternatives au brûlage des bois et végétaux dans la nature (interdit par la loi), la commune de Sainte-Marie, en partenariat avec l'association La Verdinière, a mis en place, à titre expérimental, une aire de broyage de bois et végétaux.

Un terrain situé à proximité de la déchèterie a servi de cadre à cette opération qui pourra être renouvelée, si la population adhère à cette technique permettant en effet de broyer, grâce à un engin professionnel, des branchages d'un diamètre de 20 cm ainsi



que les feuillus. A l'issue de l'opération deux alternatives sont possibles : soit la mise en déchèterie avec un volume réduit d'une manière significative, soit la récupération du broyage pour deux utilisations possibles : le paillage ou le compostage.

La Verdinière utilise un broyeur permettant le passage de branches jusqu'à un diamètre de 20 cm et elle envisage l'acquisition d'un autre engin cette fois-ci autonome, l'engin actuel fonctionnant sur la prise de force d'un tracteur agricole.

Désherber autrement

La commune de Sainte-Marie n'utilise plus de produits chimiques pour entretenir les espaces publics. En effet, les pesticides, insecticides, fongicides, herbicides sont présents dans l'eau, l'air, la terre, les aliments et ne se voient pas.

Nous avons demandé des démonstrations de méthode thermique qui n'ont pas, pour le moment, prouvé leur efficacité sur les végétaux à détruire. Nous poursuivons notre recherche de solutions efficaces et respectueuses de l'environnement. En attendant, le désherbage est fait manuellement.

Comment désherber malin ?

- Occuper le terrain : dans les massifs, couvrir la terre d'un paillis ou choisir des plantes couvre-sol.
- Au potager, pailler entre les cultures.
- Contre la mousse, orienter les actions vers le traitement des causes : présence d'ombre, de tassement ou d'acidité. Traiter en élaguant ou en décompactant le sol. Tondre haut et scarifier.
- Sur les surfaces imperméables, penser aux nettoyeurs à haute pression, sans produit.
- Sur les petites surfaces, la binette fait des miracles. Tout comme l'eau bouillante (de cuisson).

Une cabane pour protéger les dunes

La réouverture de la Cabane de Marie à Montamer l'été dernier, après des années d'abandon, fut très appréciée. Vos propos, courriers et courriels en attestent.



C'est un petit goût de paradis pour tous les amateurs de calme et de paysages authentiques. Son ouverture est imminente et un nouveau projet est mis en place. Cet été, avec la collaboration de la LPO et de

Ré-Nature-Environnement, ce lieu sera dédié à l'observation des oiseaux, de la flore et à la protection dunaire.

Ce sera le point de départ de randonnées guidées pour mieux comprendre la fragilité des dunes et la nécessité de les protéger pour préserver flore et faune littorales. Matériel d'observation, ouvrages qualifiés compléteront votre information.

La Cabane sera aussi bibliothèque de plage. Vous pourrez emprunter livres pour enfants, romans, magazines pour un moment de farniente sur la plage.

La terrasse restera comme l'an passé le lieu privilégié d'un moment de détente unique face à l'océan.

Le vélo «Roi», oui mais...

Parcourir l'île et ses villages à vélo est certainement le meilleur moyen de découvrir l'environnement préservé et l'authenticité de notre territoire.

A Sainte-Marie, la portion de piste entre le cours de Jarrières et la Maison du Magayant vient d'être refaite. Suivra, à compter de fin septembre, la continuité de la piste se prolongeant Chemin des Sences. Une signalisation routière plus étoffée sera installée prochainement, à la fois sur les pistes reliant les villages de l'île, mais également intra muros, permettant de signaler aussi les itinéraires à privilégier en vélo.

Une carte vient d'être éditée par la Communauté De Communes, partant des données du Service d'Information Géographique et donne ainsi des indications fiables. Cette carte est distribuée en mairie et à l'Office De Tourisme de Sainte-Marie.

Enfin, la Brigade jaune est sur le terrain jusqu'à la fin du mois d'août pour vous informer, vous assister et faire en sorte que vos balades estivales se passent en toute quiétude. Pour la sécurité de tous, la signalisation de police est à respecter strictement que ce soit dans les rues du village, les pistes ou cheminements cyclables. Rappelons que ces pistes ne sont en rien des aires de stationnement... même celle près de l'école !



Voirie

Travaux d'assainissement, d'enfouissement et de réfection

Une partie des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, de réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable, et de voirie a été réalisée jusqu'à début juillet. D'autres sont programmés à partir du mois de septembre.



1. Réfection du carrefour de la route des Grenettes et de la route des Grands Champs
2. Réfection du Chemin des Veugnes, de la route des Laguins et de la route Port Notre Dame
3. Reprise totale du mur du parking de la Cadorette

Rappel

- Les livraisons poids lourds (plus de 3,5 tonnes) sont seulement autorisées jusqu'à 9h30, dans le village, toute l'année.

- Pour préserver le cadre de vie et privilégier les déplacements des piétons et cyclistes en centre bourg, des parkings de proximité sont prévus. Merci de les utiliser.

- Le stationnement des camping-cars est autorisé sur les parkings du village de 7h à 22h. En dehors de ces horaires, les campings de la Côte Sauvage et des Chardons Bleus les accueilleront.



Tourisme

Une nouvelle dynamique pour l'Office de Tourisme

Le 28 avril dernier, Patrick Petit, directeur de l'hôtel Le Peu Breton à La Noue, a été élu Président de l'Office de Tourisme de Sainte-Marie.

Il souhaite aujourd'hui impulser une gestion et une prise de décisions plus participatives et plus collégiales.

Déjà un certain nombre de décisions ont été actées dont celle d'élargir les horaires d'ouverture pour mieux les adapter à la demande touristique. Ainsi l'Office sera aussi ouvert le dimanche en juillet et août, de 10h à 14h.

Trois commissions ont été créées et sont actuellement mises en place : Développement touristique/éditions et communication, Animation, Gestion administrative.

Le site internet sera amélioré pour le rendre plus vivant, plus dynamique et plus interactif, avec, en particulier, l'étude d'une gestion en ligne, notamment pour la disponibilité des divers hébergements proposés. Ce souhait a été exprimé par des propriétaires lors de la dernière Assemblée Générale. Enfin, n'oublions pas que Sainte-Marie de Ré s'est vue attribuer, en plus de son statut de «Station Verte», le label «Station de Tourisme» et qu'à ce titre, l'Office de Tourisme se doit de véhiculer une image en harmonie avec la renommée de ce label.



Urbanisme et conformité

Déclaration de puits ou forages

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les puits et forages domestiques, existants ou futurs.

Cette déclaration a pour objectifs de préserver la qualité des eaux souterraines, d'éviter les contaminations du réseau public d'eau potable et de prévenir les risques sanitaires liés à la consommation d'eau non potable.

Les propriétaires d'un puits ou d'un forage domestique (moins de 1 000 m3/an) existant doivent déposer une déclaration (imprimé fourni en mairie) avant le 31 décembre 2009.

Les nouveaux forages doivent faire l'objet d'une déclaration préalable au moins un mois avant le début des travaux.

VIE DES ASSOCIATIONS

La section Tennis de table des Chardons Bleus ira en régional

C'était un pari risqué mais qui a réussi !

En effet, constituer une équipe avec 2 jeunes maritais à fort potentiel (14 et 15 ans) et 2 adultes pour briguer la sélection régionale, il fallait y croire. Ce fut le bon choix car en 2008 cette équipe se révéla rapidement très performante, gagna de nombreux matchs et se positionna comme «Equipe première», au plus haut niveau du championnat départemental et en pré-régional dès septembre 2008.

Après une occasion ratée en décembre 2008 c'est finalement en avril dernier que Florian Neveu (14 ans), Louis Desruelles (15 ans), Loan Beducheau et Philippe Godineau, le capitaine d'équipe, ont gagné le match décisif et se sont qualifiés pour jouer la prochaine saison au premier échelon du niveau régional, et ce, dès la première journée du championnat, le dernier week-end de septembre.

Forte de 4 équipes masculines et d'une équipe féminine, la section Tennis de Table des Chardons Bleus compte 33 inscrits dont 24 possèdent une licence compétition. Les entraînements se déroulent à Sainte-Marie et sont encadrés pour les jeunes.

Contact : Philippe Godineau - Tél : 06 07 63 73 88



Surf & Skate Contest : 6^{ème} édition

Ce week end de l'Ascension, le Surf & Skate Contest des Grenettes a une nouvelle fois fait l'unanimité auprès des compétiteurs et des visiteurs venus nombreux. Le Surf & Skate Contest est également l'occasion de découvrir d'autres sports de glisse comme le Kite surf ou encore le Stand up paddle. Cette manifestation a aussi permis de faire évoluer des groupes locaux de danse («Contempo Ré», danse brésilienne) et de musique («Funky Primates» et «Big or no»). Ces 4 jours ont été l'occasion de discussions, d'échanges autour de sujets comme la protection de l'environnement (avec la présence de Surf Foundation), du goût du sport et de la compétition, tout cela dans une ambiance festive et décontractée, orchestrée par le Surf Club Rétais, association nouvellement maritaise.



Comme les années précédentes le vainqueur du combiné a gagné un voyage au Brésil. Félicitations à Vincent Adam et à tous les participants.

Contact : Surf Club rétais - Marie des Grottes
Mail : marie.des.grottes@wanadoo.fr
Tél : 06 32 93 49 90

SOLIDARITE

Soyons vigilants et attentifs

Comme chaque année un plan de gestion de la canicule s'appliquera aux adultes handicapés, aux personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules, à celles en situation précaire, aux jeunes enfants et aux sportifs.

Mais ce n'est pas seulement pendant la période estivale que nous devons être attentifs à nos voisins, proches et amis. Une porte entrouverte, des volets restant clos, une maison non éclairée, des poubelles sur le trottoir sont des indices précieux qui doivent attirer notre attention et parfois permettre de leur venir en aide. Cette vigilance constante est une ouverture à l'entraide et surtout un frein à la progression de l'indifférence et du repli sur soi.

Qui contacter ?

Police Municipale (Bureau à côté de la mairie)
 ouvert en juillet/août du lundi au vendredi
 de 8h à 19h et le week-end de 8h à 13h
 En cas d'absence : 05 46 30 49 42

Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 Samu : 15

N° d'urgence européen : 112
 N° canicule : 0800 06 66 66

Les pompiers de Sainte-Marie : toujours prêts !

Le capitaine Daniel Drillon commande le centre de secours de Sainte-Marie et ses 28 sapeurs-pompiers, tous volontaires : deux sont des médecins-capitaine, un est infirmier et six sont sous-officiers.

Ils assurent la couverture opérationnelle sur les communes de Sainte-Marie et Rivedoux mais peuvent être sollicités sur l'ensemble de l'île de Ré et La Rochelle.

Ils effectuent près de 400 interventions par an et détiennent les compétences pour agir en mer et sur les feux d'hydrocarbure. Leur présence est toujours appréciée lors des différentes cérémonies officielles communales.



Courses et balades en Ré

Les membres du CCAS utilisent le minibus communal, les jeudis, deux fois par mois, pour conduire les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer pour faire leurs courses.

Voici les dates prévues jusqu'à la fin de l'année :

- 21 juillet
- 6 et 20 août
- 3 et 17 septembre
- 1er, 15 et 29 octobre
- 12 et 26 novembre
- 10 et 22 décembre

N'hésitez pas à faire appel, même de façon ponctuelle, à ce service.

D'autre part à compter de septembre, une fois par mois, le CCAS envisage de prolonger cette sortie ou d'ajouter une balade dans les villages de l'île. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en mairie auprès de Martine Recher.



AGENDA

Calendrier non exhaustif suivant les dates et événements connus en Mairie.

JUILLET

Lundi 13
Festivités du 14 juillet
Défilé aux lampions de l'église à la place d'Antioche et bal gratuit

Mardi 14
Festivités du 14 juillet
Cérémonie officielle mairie à 11h. En soirée : défilé aux lampions, feu d'artifice sur la plage de Montamer et bal gratuit
Place des Tilleuls

Jeudi 16
Brocante
organisée par l'Office de Tourisme, salle d'Antioche

Vendredi 17
Dédicace du livre de Catherine Salez
Médiathèque : 18h

Cinéma en plein air écran géant. Stade : 21h30

Dimanche 19
Spectacle des Lucioles
Salle d'Antioche

Mardi 21
Soirée Ludothèque
Médiathèque : de 20 h à minuit

Mercredi 22
Loto du Comité d'Animation
Salle d'Antioche

Soirée contée
Médiathèque : 21h

Vendredi 24
Spectacle au profit des Enfants du Désert
Salle d'Antioche

Dimanche 26
Fête des écluses
organisée par l'A.D.E.P.I.R.
Repas champêtre et brocante
Parc de Montamer

Festival des Peintres
organisé par Ile, Arts et Culture
Parc de Montamer

Lundi 27
Marché fermier en soirée
Place d'Antioche

Mercredi 29
Don du sang
Salle d'Antioche

Jeudi 30
Boum ados
Réservée à ceux nés entre 1992 et 1998, maritais ou vacanciers
Inscription en mairie
Salle d'Antioche : 21h à 1h

AOÛT

Dimanche 2
Concours de doublettes formées
En partenariat avec la Coopérative des Vignerons
Boulodrome : 14h30

Dimanche 2 au Mardi 11
Tournoi de tennis officiel Jeunes
Tennis Club Maritais

Lundi 3
Marché fermier en soirée
Place des Tilleuls

Jeudi 6
Fête de La Noue
Le matin : messe à la chapelle Saint-Sauveur
En soirée : repas champêtre et animations place des Tilleuls

Lundi 10
Don du sang Salle d'Antioche

Lundi 10 au vendredi 21
So Nice Circus
Stages de cirque et concerts
Stade

Mardi 11
Brocante
organisée par l'Office de Tourisme,
Place et salle d'Antioche

Mercredi 12
Super loto (produits du terroir)
organisé par l'Amicale Bouliste Maritaise
Salle d'Antioche : 20h30

Soirée contée
Médiathèque : 21h

Jeudi 13 au samedi 22
Tournoi de tennis officiel Seniors
Tennis Club Maritais

Dimanche 16
Cabaret des Lucioles
Salle d'Antioche

Mercredi 19
Loto du Comité d'Animation
Salle d'Antioche

Jeudi 20
Cinéma en plein air écran géant. Stade : 21h30

Mardi 25
Soirée Ludothèque
Médiathèque : de 20 h à minuit

SEPTEMBRE

Samedi 5
Petit dîner et théâtre
organisés par Thélième
Salle d'Antioche

Dimanche 6
Fête de Sainte-Marie
Kermesse Place de l'église

Dimanche 13
Fête des associations maritimes : stands, démonstrations
Stade

Samedi 19
Spectacle des Allumés
Salle d'Antioche

Mercredi 30
Contes gourmands
Médiathèque : 16h

Pétanque en juillet et août.
Tous les mardis à 14h30,
concours de doublettes formées et triplètes
au Boulodrome

Soirée Ados et fluo le 22 avril dernier



Ils ont quitté la salle d'Antioche fatigués mais très satisfaits et déjà impatients de se retrouver pour une prochaine fête ! Les jeunes de 11 à 17 ans ont activement participé à la bonne ambiance. Monsieur Pouyte, DJ professionnel, a savamment orchestré la musique. La boule à facettes, les jeux de lumières, les bracelets et oreilles de lapins fluo n'ont fait qu'augmenter l'atmosphère énergique de cette soirée. Dans la salle étaient mises à disposition collations et boissons sans alcool pour les 120 jeunes qui se sont « éclatés », encadrés par les bénévoles.

Prochaine soirée programmée le 30 juillet, salle d'Antioche de 21h à 1h.
Renseignements et réservations en mairie.

Arthur Verret : coté scène et côté Ré

En apparence, Arthur Verret a tout d'un garçon sage et paisible. Il l'est très certainement... sauf lorsqu'il est sur scène. En effet, ce jeune parisien et aussi maritais depuis sa plus tendre enfance, est guitariste dans un groupe de rock en pleine ascension. Son nom : «Second sex», en hommage à Simone de Beauvoir et aux stars androgynes auxquelles se réfèrent les 4 copains de lycée qui le composent. Ils aiment jouer « à l'énergie », la partager avec leur public, et assument complètement les « gros sons » qui, selon Arthur, sont la «sueur du Rock & Roll». Remarqué par des journalistes spécialisés alors qu'il jouait dans des bars, le groupe Second sex s'est ensuite produit dans des festivals Rock avant d'être repéré par une maison de disque et d'enregistrer en novembre dernier son premier album, «Petite mort». Il s'en est suivi une tournée de 30 dates en France et en Belgique. Autant dire que Second sex est en orbite autour de la planète musicale !! Quant à Arthur, à 19 ans, il a plus d'une corde à son arc. Son autre passion est le théâtre. Entre la musique et son école d'art dramatique, c'est à Sainte-Marie qu'il aime venir se ressourcer, se détendre, prendre l'air frais, trouver l'inspiration en se baladant avec ses copains sur les plages maritimes sauvages, et goûter au charme tranquille du village qui «a su resté fidèle à lui même».

Pour écouter Second sex : <http://www.myspace.com/secondsex>



Prenez la parole !

Vos avis, remarques et propositions sont essentiels pour nous. Contactez nous par courrier, téléphone, mail.

Culture

Du nouveau à la Médiathèque...

- Ouvert tout l'été
- Des horaires élargis
- Des stages d'informatique chaque semaine de 14h30 à 15h30, du lundi au vendredi
- Une nouvelle brochure disponible et consultable en ligne.

... et toujours

Les expositions (peinture, photographie,...) les soirées contées, les livres, les cd, les dvd,

Renseignements et inscriptions :
Tél : 05 46 43 91 80
www.mediathèque-saintemariedere.fr

Haut débit mode d'emploi

Avec la généralisation des offres triple play (Internet, téléphonie fixe illimitée et télévision), et bientôt des offres quadruple play (intégrant la téléphonie mobile), les besoins en débit de la part des internautes ne cessent de croître. Ces cinq dernières années, les débits offerts par les technologies DSL ont été multipliés par 40 passant de 512 Kbits/s à 20 Mbits/s. De nouveaux services sont appelés à se développer aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers, nécessitant des débits de plus en plus élevés.

- Comment faire pour bénéficier du haut débit ?
- A qui dois-je m'adresser ?
- Puis-je téléphoner par internet ?
- Puis-je recevoir la télévision par internet ?
- Comment recevoir le Wimax ?

17-Numérique, délégataire du service public haut débit dans le département répond à toutes vos questions au 0810 17 00 17

Titouan Renaudon : passion voile

Il joue avec le vent et les voiles !!

Déjà tout petit, Titouan dessinait des bateaux et en construisait en Lègo. D'où peut bien lui venir cette passion pour la voile ? Peut être de sa mère, bretonne et amoureuse de la mer, ou bien de son père Rochelais et pêcheur amateur, ou bien encore du simple fait d'avoir grandi sur l'île de Ré, les pieds dans l'eau.

Quoi qu'il en soit, c'est à 4 ou 5 ans que ce jeune maritais démarre son initiation sur Optimist, au début à Rivedoux puis ensuite au CNPA à La Flotte.

Rapidement le catamaran l'attire pour «mieux sentir le vent et aller plus vite».

Minutieux, rigoureux, aimant contrôler l'avancée du bateau et prenant plaisir à «jouer avec le vent et les voiles», Titouan endosse le rôle du barreur et c'est avec son équipier qu'il a été sacré champion de France de catamaran voile légère, catégorie minime, en 2006 sur Tyka et en 2008 sur SL15.5.

Aujourd'hui, à 17 ans, il souhaite relever de nouveaux défis sur un bateau encore plus rapide, le SL.16. Pour cela il a intégré, depuis un an, le club de Saint Georges de Didonne dans lequel il s'est préparé, avec une nouvelle équipière, à participer au championnat de France début juillet à La Rochelle et au championnat du monde du 24 au 28 août en Italie, dans la catégorie cadet.

Animé par le plaisir du challenge et de la compétition, Titouan accorde aussi une grande importance aux échanges et aux rencontres qu'il peut faire lors des régates, et notamment avec les équipes étrangères.

Concernant son avenir, c'est toujours avec la mer que Titouan souhaite le construire, en continuant la compétition et en devenant architecte naval. On ne peut que lui souhaiter bon vent.



Soutien scolaire

Vous êtes disponible et pouvez aider aux devoirs des enfants de l'école primaire à partir de 17h, quelques jours par semaine. Merci de prendre contact avec Patrick Oscar, adjoint aux affaires scolaires.

Directrice de la publication : Gisèle Vergnon
Comité de rédaction : Patrick Oscar, Isabelle Ronté
Création : Mapie
Réalisation : www.aktivdesign.net
Conseil et coordination : François Granat
Photos : Mairie de Sainte-Marie de Ré
Impression : IRO - PEFC/10-31-1371
Dépôt légal N° 1116



Mairie de Sainte-Marie de Ré
32, rue de la République
17740 Sainte-Marie de Ré
Tél : 05.46.30.21.24
Email : gv.mairie@orange.fr



Sainte-Marie de Ré